



Aix en Provence, le 18 MAI 2022

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons bien pris acte de votre intervention sur le projet performance lors du CSE du 18 mai 2022

Deux éléments concernant la Caisse Régionale ont notamment été mis en évidence :

- Sa solidité par le renforcement des fonds propres
- Sa rentabilité avec un résultat net obtenu de 82,3 M€ (1 ère caisse régionale en évolution)

Nous avons également apprécié le déroulement et la finalisation de l'accord des NAO 2022 signé par l'ensemble des OS contrairement aux années précédentes.

Cet accord amortira en partie et provisoirement les conséquences de l'augmentation du prix du carburant au travers du titre mobilité de 200 € dans le cadre de la loi LOM.

Néanmoins, au regard, des perspectives inflationnistes prévues de manière structurelle, des inquiétudes fortes sont remontées par les salariés à toutes les organisations syndicales.

Nous devons ensemble répondre à ces inquiétudes pour s'assurer de la motivation des salariés à réaliser les ambitions de notre Caisse Régionale. Il nous apparaît donc indispensable de compenser la perte programmée du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés avant que ces inquiétudes aient un effet démobilisateur.

A ce titre, et en complément des négociations nationales qui nous l'espérons reprendront vite, nous souhaitons continuer les échanges avec vous et vos équipes (Mr GONNARD et Mme BOZEC) pour trouver ensemble les modalités qui permettront de traiter au plus vite les conséquences de ce choc inflationniste pour les salariés de CAAP. La compensation mensuelle à envisager pour nous serait d'un montant de 100 € nets par mois et par salarié jusqu'à la fin de l'année, dans l'attente de mesures pérennes significatives en matière de rémunération.

Nous souhaitons donc, vous rencontrer afin d'échanger et de vous apporter les éclairages que vous jugerez nécessaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur MAGDELEINE, l'expression de nos salutations distinguées.

L'intersyndicale.